



LA LETTRE

CEMA: Cercle d'Échanges du Monde Agricole,
75 voie du TOEC 31 076 Toulouse Cedex 3.
Tél. 05 61 15 29 84. cemapurpan@yahoo.fr

EDITORIAL

SOMMAIRE :

- **Éditorial**
- **Les motivations et freins à la diversification en ovins viande en Midi-Pyrénées**
- **Prochains rendez-vous CEMA**
- **Actualité de l'Association des Ingénieurs de PURPAN**
- **L'actualité du l'ESA-PURPAN**
- **Projets et perspectives du CEMA**

LE CEMA PURPAN: ESPACE D'ÉTUDES, D'ÉCHANGES ET DE RÉFLEXION POUR LES AGRICULTEURS

Vous avez peut-être déjà participé à une de ses journées, lu une de ses lettres. Mais que fait le Cema exactement? Depuis 2 ans bientôt, le CEMA Purpan a ré-orienté ses activités et les projets se précisent:

Lieu de réflexion et d'analyse transversales:

Chaque année, le Cema mène, encadre ou accompagne différentes études, de sa propre initiative ou sous l'impulsion d'agriculteurs et de partenaires: études fondamentales, études de marché, de faisabilité, approfondissement d'un sujet d'actualité, de questions techniques etc. Il étudie les sujets proposés par chacun, prospecte les possibilités de partenariat et de financement. Son réseau d'expertise permet de traiter et d'approfondir un sujet de façon globale et transversale. Les résultats des études et les éléments d'analyse peuvent faire l'objet de restitution par voie de publication ou de journées d'informations.

Études CEMA:

2005 : Organisation du travail en agriculture
Diversification en atelier ovins viande

Lieu d'échanges :

Le CEMA peut intervenir de façon plus ponctuelle sur des sujets précis et organiser des rencontres rassemblant experts et acteurs. Sous la forme de journées, de déjeuners, de soirées ou autre, il propose des débats conviviaux en n'éluant pas le caractère vertical de l'activité agricole (marchés et filières) mais en abordant aussi sa dimension horizontale (développement territoire).

Journées CEMA:

2005 : La réforme de la PAC.
Les bioénergies
2006 : L'Organisation du travail en agriculture
Vente directe
Loi d'orientation agricole
Soirée sur la communication en agriculture

Publications :

La Lettre du Cema : lien régulier avec notre réseau, elle présente un éditorial sur le CEMA, un compte rendu de rencontres et /ou d'études, l'agenda des manifestations et quelques liens vers des articles, des dossiers, des partenaires.

Dossiers d'études : différentes études et événements suivis par le Cema font l'objet de rédaction aboutissant à la constitution de dossiers ou de publications formelles. Ils seront proposés sur le site du CEMA (en projet lors de la rédaction de cette présentation) ou sur catalogue.

Sandrine Fournié, Animatrice du CEMA-Purpan

DERNIÈRE ÉTUDE CEMA: LES MOTIVATIONS ET FREINS À LA DIVERSIFICATION EN OVINS VIANDE EN MIDI-PYRÉNÉES.

La Charte Interprofessionnelle de Relance de la Production Ovine est une démarche collective, volontaire qui réunit l'ensemble des acteurs de la filière ovine : les éleveurs, les organisations de producteurs, toutes les fédérations professionnelles membres d'INTERBEV - Ovins. Elle a été initiée par l'ensemble de la filière pour améliorer l'efficacité d'initiatives prises par différents acteurs régionaux. Toute l'interprofession a décidé d'agir de concert à tous niveaux sans pour autant se substituer aux partenaires régionaux afin de conserver les dynamiques locales existantes. Cette charte a été présentée officiellement en 2002, au Salon International de l'Agriculture.

LA FILIÈRE OVINE EN MIDI-PYRÉNÉES :

La région Midi-Pyrénées est la première région ovine de France aussi bien en production laitière qu'en viande. Elle représente plus d'un quart de la production française avec un troupeau de 1 650 000 têtes réparties de façon équivalente entre laitières et allaitantes, et ce, pour 8 000 éleveurs. La présence des élevages laitiers est particulièrement forte dans le Tarn et l'Aveyron. Les ovins viande sont principalement localisés dans le Lot qui réunit près de 30% des effectifs, dans le Tarn et dans les zones de montagne.

LA PAC RELANCE L'INTÉRÊT POUR L'ÉLEVAGE OVIN :

Contrairement à d'autres productions, les ateliers viande spécialisés ne devraient pas subir d'effets négatifs de la réforme de la PAC. Il était important d'évaluer les besoins des éleveurs dans ce contexte de regain d'intérêt pour la production ovine:

- Dans les élevages laitiers, le coût de la mise aux normes des bâtiments et / ou la modernisation des installations amènent certains éleveurs à envisager de reconverter leurs exploitations.
- Les exploitations dont le revenu dépendait du prix de vente des productions végétales (de moins en moins rentables) et de productions à haute valeur ajoutée en crise (végétales et animales) sont conduites à repenser leur assolement.

La diversification / reconversion d'un atelier ovin viande, longtemps considérée comme non rentable, semble constituer une alternative intéressante : elle offre des possibilités d'évolution non négligeables sur des aspects financiers et environnementaux qui coïncident avec les exigences de la nouvelle PAC. Pour les producteurs de bovins lait, il s'agit d'une reconversion de leur activité vers la production viande. Pour ceux qui avaient des cultures de vente à plus ou moins forte valeur ajoutée, c'est un retour à l'élevage.

UNE CHARTE QUI MOBILISE LA FILIÈRE :

Depuis 2002, une Charte Interprofessionnelle de Relance de la Production Ovine a été initiée par la filière. C'est un projet national destiné à dynamiser cette production en difficulté. Tous les ans, on observe une diminution du nombre d'exploitation (20% des élevages ont disparu depuis 95 et les effectifs de brebis ont diminué de 5% soit 450 000 bêtes). Cette baisse est en grande partie liée aux exploitations ovin sans successeur.

Pourtant, il existe un réel potentiel dans cette filière. Si la production est en perte de vitesse on observe un maintien de la consommation, notamment pour les produits sous Signes Officiels de Qualité. L'approvisionnement du marché Français en viande ovine nécessite donc des importations d'origine européenne ou de pays tiers.

Les crises agricoles (vache folle et fièvre aphteuse) ont souligné la nécessité pour la France de reconquérir des parts de marché, afin de stabiliser la filière ovine et de limiter sa dépendance aux importations. Face à ce constat, l'interprofession se mobilise en élaborant la charte nationale de la relance de la production. Elle dispose de moyens financiers afin de promouvoir cette production.

UNE PRODUCTION AVEC DES ATOUTS MÉCONNUS :

Son principal atout auprès du consommateur est son image positive liée au territoire. Cela concerne aussi bien l'aménagement, le respect de l'environnement que la notion de qualité des produits. Elle répond donc parfaitement à des attentes sociétales fortes et valorisantes pour l'agriculteur. Cet aspect est particulièrement important en Midi-Pyrénées où de nombreux territoires sont exposés au risque de la déprise agricole.

Il y a aussi la possibilité d'obtenir des droits à produire, couplés à 50%. Les investissements de départ sont limités par rapport à certaines productions et la rotation de capital rapide. L'élevage ovin possède aussi la particularité d'avoir une multiplicité de systèmes d'exploitation.

La production ovine reste pourtant méconnue dans le monde agricole. Elle a un déficit d'image, en ce qui concerne la modernité, les conditions de travail, la rentabilité, qui la pénalise auprès des jeunes agriculteurs.

MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE:

Afin de mieux satisfaire les futures demandes des éleveurs et de promouvoir la Charte, le Comité Régional de la Charte a souhaité connaître les facteurs de décision et les difficultés rencontrées par les agriculteurs qui se sont engagés dans la diversification ou reconversion de leurs exploitations avec un atelier ovin viande. Il s'agit d'une étude qualitative dont le but est de décrire les attitudes et repérer les éléments explicatifs des choix des éleveurs au travers d'un échantillon d'une trentaine d'exploitants couvrant la diversité des situations et interrogés sous forme d'entretiens semi-directifs.

DES DIFFICULTÉS PLUTÔT TECHNIQUES :

Les difficultés évoquées par les éleveurs ont été classées en trois catégories en fonction du nombre de groupes concernés (bovins lait, bovins viande, ovins lait et grandes cultures)

- **Tous groupes de production confondus:** les freins les plus importants concernent les problèmes administratifs et financiers, puis les problèmes liés aux pratiques d'élevage tels que l'agnelage ou l'état corporel des brebis. Le renouvellement du troupeau pose des difficultés quand les animaux ne sont pas en état. Les troupeaux rencontrent des problèmes de piétin, mammites et gales.
- **Pour les freins évoqués par plusieurs groupes,** l'organisation du travail tient une place importante: elle touche toutes les tâches quotidiennes et les agriculteurs cherchent à améliorer leur efficacité. L'alimentation du troupeau préoccupe les éleveurs qui éprouvent des difficultés à satisfaire les besoins physiologiques des animaux (notamment la finition des agneaux) et la sensibilité des brebis aux maladies. Les difficultés mentionnées concernent aussi l'aménagement des bâtiments avec la conception de la bergerie, les aménagements internes et la nécessaire mise en place des clôtures.
- La troisième catégorie regroupe toutes **les difficultés ponctuelles** : le stage préparatoire à l'installation, la prise de décision effective. Enfin, le tri des agneaux finis pose des problèmes à certains éleveurs pour juger de l'état corporel des bêtes.

Notons qu'une exploitation Bovin viande / Ovin viande n'a éprouvé aucune difficulté : ni dans l'installation de l'atelier ovin ni dans le travail quotidien. De même, les dernières exploitations installées disent ne pas avoir de difficulté administrative particulière, et ce, en raison des normes environnementales strictes qu'elles ont bien intégrées.

DES MOTIVATIONS À LA CRÉATION D'UN ATELIER LIÉES À LA PRODUCTION PRINCIPALE :

Le choix de la diversification en ovin viande répond à une grande diversité de motivations que l'on retrouve avec des fréquences différentes en fonction des groupes de production. Deux étapes clés ont été dégagées dans la mise en œuvre du projet : le choix de la diversification des activités et le choix de l'atelier. Le premier répond à trois objectifs : permettre l'installation d'un proche, sécuriser l'avenir de l'exploitation et améliorer le revenu. Le choix de l'atelier cherche une complémentarité à la production principale et répond à un intérêt réel pour l'espèce ovine.

- Les « Bovins lait / Ovins viande » montent un atelier ovin pour installer un proche et pérenniser l'exploitation. Les motivations principales qui les animent sont les Primes à la Brebis et la Chèvre (PBC) disponibles, la libération du temps, la réduction des contraintes et l'envie de travailler avec les moutons. Ils indiquent également que c'est une production avec un important contact avec les animaux, qui ne nécessite pas de mise aux normes des bâtiments.
- Les « Bovins viande / Ovin viande » cherchent à assurer un avenir à l'exploitation. Les motivations de ces éleveurs sont d'une part les PBC accessibles et l'ensemble du volet relationnel avec l'animal (contact, facilité de manipulation, envie personnelle).
- Les « Ovins lait / Ovins viande », qui ont déjà une expérience avec la production ovine, optent pour la diversification dans le but d'augmenter le revenu et pour installer un proche. Les motivations qui attirent les éleveurs sont la valorisation des cas de refus pour les laitières et les investissements de départ limités. Ils tiennent également compte de l'existence d'une filière organisée.
- Les « Cultures / Ovins viande » cherchent à assurer l'avenir de leurs exploitations. Leurs motivations principales concernent les investissements limités et le contact avec les animaux. La taille des animaux est également un élément de choix des ovins.
- Enfin, le dernier groupe, qui réunit les trois exploitations hors sol, souhaite pérenniser les exploitations par l'atelier ovin. Ils se sont intéressés aux ovins pour l'entretien du paysage, la valorisation des terres à faible potentiel agronomique et pour la commercialisation de la viande en vente directe.

D'après le rapport de ROGER Thibaut, élève Ingénieur à l'ESA-Purpan : « **Étude des motivations et des freins à la diversification en ovins viande en Midi-Pyrénées** », décembre 2005 pour le CEMA Purpan et l'Institut de l'élevage avec le soutien financier de l'Union Européenne.

**Pour tout renseignement supplémentaire : contacter Gérard CAZALOT
(Institut de l'élevage Midi-Pyrénées) ou Nathalie Marty (GIE Promotion de l'Élevage de Midi-Pyrénées).**

LA SECTION MIDI-PYRÉNÉES DE L'ASSOCIATION FRANÇAISE DE DROIT RURAL
VOUS PROPOSE UNE CONFÉRENCE-DÉBAT :

LOI D'ORIENTATION AGRICOLE: DE L'EXPLOITATION À L'ENTREPRISE?

JEUDI 18 MAI À L'ESA-PURPAN

14h : Accueil des participants- Présentation de l'AFDR et de ses objectifs

14H 15 : « Le fonds agricole »

Jean-Jacques BARBIERI, Professeur à l'université des sciences sociales de Toulouse, Avocat, Vice-président de l'AFDR Midi-Pyrénées

15H : « Contrôle des structures, sociétés agricoles et fiscalité »

Me. Henri FERRIE, Avocat

15H30 : « L'adaptation de l'agriculture aux logiques marchandes »

M. Gilles ALLAIRE, Economiste, Directeur de recherche à L'INRA

16h-17H : Table ronde avec des représentants de la profession agricole

Renseignements et inscription:

AFDR Midi-Pyrénées

Siège Administratif
75, voie du TOEC
31076 TOULOUSE Cedex

Tél : 05 61 15 29 57
Fax : 05 61 15 30 25
Mel : christophe.privat@esa-purpan.fr

L'ACTUALITE DE L'ASSOCIATION DES INGÉNIEURS DE PURPAN

Arrivée de l'annuaire 2006 : fin Mai- début Juin

L'édition 2006 de l'annuaire parviendra prochainement à tous les cotisants. Pour cotiser, prenez contact avec l'Association.

Assemblée Générale : Samedi 17 Juin

10H : Rapport d'activité, financier et moral.

Plan d'actions 2006, élection du Conseil d'Administration.

Questions diverses

11H : Intervention de **Vassilia Théodorou**, enseignante à l'ESAP et directrice du laboratoire d'Agro-Physiologie.

Débat sur « Alicaments, Aliments Santé ».

12H30 : Buffet (sur inscription à l'AIP. 15€)

PERSPECTIVES ET PROJETS POUR LE CEMA PURPAN

A paraître prochainement:

Synthèse des travaux et témoignages sur l'organisation du travail en agriculture (études et journée du 25 janvier 2006)

Le Cema étudie l'opportunité de création d'un site Internet (et d'un catalogue) pour présenter ses différentes réalisations (publications et évènements) et recueillir les avis des agriculteurs et des acteurs du monde agricole ; ainsi que d'autres projets qui se préciseront prochainement.

Nous étudions également les possibilités de maintenir une publication proche de la REVUE PURPAN, sans doute sous une autre forme: un défi difficile à relever mais à la hauteur de nos ambitions. Nous vous tiendrons bien sûr informés de ces initiatives. Dans l'attente, n'hésitez pas à nous contacter pour de plus amples informations sur le CEMA Purpan.